ASSISTANTES SOCIALES DES MINISTÈRES SOCIAUX : UN SECTEUR MENACÉ DE DISPARITION

LETTRE PÉTITION

Les assistants et assistantes sociales du service social du personnel jouent, au sein de nos ministères, un rôle crucial notamment par des interventions individuelles et collectives, mais aussi et surtout comme acteurs de la prévention dans le domaine des risques individuels et collectifs, en particulier ceux que l'on dénomme « psychosociaux ».

Au sein de l'administration centrale, avant la fusion de la DAGPB et de la DAGEMO, ces assistantes sociales étaient au nombre de 6. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 3. Cerise sur la gâteau : l'administration envisage de les faire passer à 2 pour … 4313 agents physiques (effectifs de l'administration centrale et du CNG), soit 1256 agents par assistantes sociales. Donc, mission impossible.

Avec la montée des difficultés au sein des directions et services de l'administration centrale, la multiplication des risques et plus particulièrement des risques psychosociaux, les suppressions de poste envisagées par les décideurs publics, la faible capacité de la DRH à reclasser les agents impactés, le rôle des assistantes sociales va devenir de plus en plus important. Peut-on raisonnablement demander aux 2 assistantes sociales de s'impliquer dans des problèmes de plus en plus nombreux et de plus en plus massifs et compliqués. Nos organisations répondent non et demandent déjà le maintien du nombre d'assistantes sociales à 3 avant d'envisager un accroissement plus substantiel de leur nombre dans le cadre d'une négociation avec l'administration.

Si vous êtes d'accord avec notre revendication de maintien du nombre d'assistantes sociales déjà à 3, venez apposer votre signature ci-après.

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE